

## **Déclaration de R. (74 ans) concernant la convocation de témoins par le parquet fédéral allemand (BAW) à Bâle dans le cadre de la procédure pénale contre Daniela Klette.**

Après l'arrestation de Daniela Klette en février 2024 à Berlin, j'ai appris qu'elle était détenue à l'isolement sous surveillance vidéo 24 heures sur 24 et qu'elle n'avait ni journaux ni quoi que ce soit pour écrire. J'ai alors compris que je voulais voir comment elle allait. Je voulais qu'elle puisse continuer à exister et à vivre en tant que personne politique et qu'elle ne soit pas enfermée toute seule. Je vis moi-même avec un handicap et suis dépendante d'un appareil à oxygène, je ne me sentais donc pas capable de lui rendre visite seule. Avec une vieille amie, je lui ai rendu visite en juin 2024 à la prison de Vechta. Nous connaissions Daniela depuis longtemps et savions à quel point elle s'était déjà engagée contre de telles conditions de détention inhumaines.

Immédiatement après la visite surveillée et filmée, nous avons été mises sous pression. Le BKA ne voulait pas nous laisser partir, nous devions faire des déclarations sur place. Pour cela, les agents du BKA ont recouru à des menaces : « Nous n'utiliserons pas la force ici » et ont ajouté qu'un médecin serait à ma disposition en cas de problème. Nous avons insisté pour partir.

Entre-temps, de nombreuses personnes âgées ayant participé aux anciens combats ou ayant été en contact avec Daniela ont été convoquées par le parquet de Verden pour les actions de collecte de fonds et par le parquet fédéral (BAW) pour les attentats de la RAF, puis interrogées. Des perquisitions ont été menées et des pressions ont été exercées dans le but de détruire des existences professionnelles et d'obtenir des aveux. Pour obtenir des informations, ils infligent des amendes de 500 à 1 000 euros, menacent de peines de prison pouvant aller jusqu'à six mois et nous laissent avec des frais d'avocat élevés, que nous pouvons difficilement payer seuls. Cette imprudence se reflète également dans le fait que les deux institutions recherchent désespérément des témoins complaisants qui, en raison de leur situation personnelle, se laissent contraindre à faire des déclarations. Ce faisant, elles acceptent même la mort de personnes âgées souffrant, par exemple, de maladies cardiaques chroniques.

Dans le cadre de la procédure pénale contre Burkhard, Daniela et Volker, je vais maintenant être interrogé pendant deux jours par le BAW allemand à Bâle. En raison de ma maladie, la durée de l'interrogatoire a été limitée à deux heures. Les faits s'apparentent davantage à une complicité qu'à un interrogatoire de témoin et peuvent, si nécessaire, être transformés en accusation.

Selon la demande d'entraide judiciaire, les soupçons graves qui pèsent sur Daniela concernent tout d'abord une tentative d'attentat à l'explosif le 25 février 1990 contre le bâtiment administratif de la Deutsche Bank à Eschborn, l'attentat à main armée contre l'ambassade américaine à Bonn en 1991, ainsi que l'explosion de la prison de Weiterstadt en 1993. Burkhard Garweg et Volker Staub apparaissent également dans les deux derniers attentats. En outre, tous trois sont soupçonnés d'avoir perpétré un attentat à l'explosif contre le ministère fédéral à Bonn en 1990 et l'attentat contre le directeur de la Treuhandanstalt, Dr Detlev Rohwedder, en 1991.

Le BAW a toujours nourri une haine profonde envers les trois personnes recherchées, car elles étaient associées à la résistance organisée de la RAF, qui a su se cacher pendant toutes ces années parmi la population, échappant ainsi aux services secrets, à la justice et aux forces de police. C'est également la raison pour laquelle Daniela est jugée en tant que membre de la RAF. Afin de dissuader toute résistance au sein de la société, son combat devant les tribunaux doit aboutir à une peine d'emprisonnement à perpétuité.

Ce n'est qu'aujourd'hui que je suis interrogé sur les attentats à la bombe et les tentatives de meurtre qui remontent à 35 ans et pour lesquels je n'ai jamais été interrogé auparavant, jamais ! Les visites à Daniela servent donc à

recueillir des preuves et montrer qu'ils n'ont rien contre Burkhard, Daniela et Volker sans témoins complaisants, d'autant plus que tout le reste est déjà prescrit. Le calcul visant à dissuader d'autres personnes de rendre visite à Daniela semble fonctionner, d'autant plus que celles qui manifestent leur intérêt ne veulent pas se retrouver dans le collimateur des enquêteurs.

Le BAW joue un rôle de pionnier dans la lutte contre les soulèvements en Allemagne et veut, avec cet interrogatoire en Suisse, prouver une fois de plus sa toute-puissance apparente afin d'étouffer dans l'œuf la solidarité internationale envers Daniela, telle qu'elle s'est manifestée ici en Suisse. Le BAW n'est pas une autorité indépendante, il est subordonné au ministère de la Justice et est tenu de suivre ses instructions. Cela se manifeste également dans la criminalisation de la résistance contre le génocide en Palestine, ainsi que dans la persécution des Kurdes et de la population des régions de Donetsk et de Lougansk, qui ont été déclarées organisations terroristes par le BAW.

Dans le même temps, les crimes contre l'humanité sont traités avec des gants par le BAW. Ainsi, la Cour fédérale de justice a confirmé en 2024 le jugement rendu contre l'ancienne secrétaire du camp de concentration Irmgard Furchner, décédée à l'âge de 99 ans, pour complicité de meurtre dans plus de 10 505 cas. Elle avait été condamnée en 2022 à deux ans de prison avec sursis par un tribunal pour mineurs, car elle était âgée de 18 à 21 ans à l'époque. Elle a passé cinq jours en détention provisoire. Depuis son bureau, elle avait une vue sur le camp, voyait la place d'appel centrale et la chambre à gaz et sentait l'odeur du crématorium. Les commandes de Zyklon B passaient sur son bureau. En tant que secrétaire du camp de concentration, elle aurait pu démissionner à tout moment et n'a montré aucun remords jusqu'à la fin !

Pour les raisons exposées ci-dessus, je répondrai à toutes les déclarations exigées par la présente déclaration et répondrai à chaque question en toute sincérité par mon silence !

Bâle, le 16 août 2025 R.